

TIEPOLO EUROPE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

48 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

TIEPOLO EUROPE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

48 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP TIEPOLO EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TIEPOLO EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 03 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	75 925 149,63	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	75 925 149,63	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances (D)	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 551 348,78	
OPCVM	4 551 348,78	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	80 476 498,41	
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 615,69	
Comptes financiers	1 604 867,29	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	1 606 482,98	
Total Actif I + II	82 082 981,39	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	78 825 877,02	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	3 137 632,21	
Capitaux propres I	81 963 509,23	
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	119 472,16	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	119 472,16	
Total Passifs : I + III + IV	82 082 981,39	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 098 761,00	
Produits sur obligations	0,00	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
Sous-total Produits sur opérations financières	1 098 761,00	
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	
Total Revenus financiers nets (A)	1 098 761,00	
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 009 198,37	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 009 198,37	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	89 562,63	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	82 250,09	
Revenus nets I = C + D	171 812,72	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	520 353,73	
Frais de transactions externes et frais de cession	-292 005,69	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	228 348,04	
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	231 706,30	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	460 054,34	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	864 659,70	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	864 659,70	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 641 105,45	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 505 765,15	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	3 137 632,21	

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Il a pour objectif de gestion la recherche, sur la durée de placement recommandée, d'une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à 5% l'an, en s'exposant aux marchés des actions de l'Union Européenne.

La méthode de gestion de sélection de valeurs (dite « stock-picking ») retenue ne permet pas une comparaison directe avec un indicateur de marché prédéfini.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	81 963 509,23	55 491 986,39	17 086 928,86	22 491 437,81	18 257 766,55
PART CAPI I					
Actif net	10 309 630,51	5 395 399,67	236 677,62		
Nombre de parts	9 137,6727	4 990,5650	250,0000		
Valeur liquidative unitaire	1 128,25	1 081,12	946,71		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	12,79	-7,03	0,58		
PART CAPI R					
Actif net	71 653 878,72	50 096 586,72	16 850 251,24	22 491 437,81	18 257 766,55
Nombre de parts	5 291 131,9560	3 844 067,6346	147 188,0000	154 175,0000	147 700,0000
Valeur liquidative unitaire	13,54	13,03	114,48	145,88	123,61
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,09	-0,11	4,16	0,96	-1,87

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012768844	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR001400C3Q1	0,85 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012768844	Néant
I	FR001400C3Q1	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012768844 R

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an. A partir du 01/01/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

(2) Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre : le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance ;

et

la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5 %, en linéaire, prorata temporis. (Après imputation des frais fixes de gestion).

(3) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022 selon ces modalités

Part FR001400C3Q1 I

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5,65% l'an. A partir du 01/01/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Assiette : actif net

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

(2) Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre : le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance ;

et

la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5 %, en linéaire, prorata temporis. (Après imputation des frais fixes de gestion).

(3) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
 - En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
- (5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
- (6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.
- (7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022 selon ces modalités

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0.36% TTC Maximum Dépositaire (2) En % TTC : - Actions, ETF, warrants, Obligations, bons de souscription : • 0,075 % Minimum 5€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.075% Minimum 25€ pour les autres Pays - OPC : • France / admis Euroclear : 10€ • Etranger : 40 € • Offshore : 150 € - TCN, titres négociables à court terme : • France 20€ • Autres Pays 40 € - Marchés à terme : • MONEP Futures: 1.50 €/lot • CME-CBOT US: 1.5 \$/lot Société de gestion (1) En % TTC : - Actions, ETF, warrants, Obligations, bons de souscription : • 0,225 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.225% Minimum 25€ pour les autres Pays - Marchés à terme : • MONEP Futures 3 €/lot • CME-CBOT US: 2 \$/lot Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	55 491 986,39	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	35 811 752,11	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 522 799,64	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	89 562,63	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	228 348,04	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	864 659,70	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	81 963 509,23	

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI I		
Parts souscrites durant l'exercice	6 726,7164	7 870 527,26
Parts rachetés durant l'exercice	-2 579,6087	-3 004 776,08
Solde net des souscriptions/rachats	4 147,1077	4 865 751,18
PART CAPI R		
Parts souscrites durant l'exercice	1 988 731,5784	27 941 224,85
Parts rachetés durant l'exercice	-541 667,2570	-7 518 023,56
Solde net des souscriptions/rachats	1 447 064,3214	20 423 201,29

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400C3Q1	PART CAPI I	Capitalisable	EUR	10 309 630,51	9 137,6727	1 128,25
FR0012768844	PART CAPI R	Capitalisable	EUR	71 653 878,72	5 291 131,9560	13,54

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Royaume-Uni +/-	États-Unis +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	75 925,15	22 763,15	17 671,35	11 023,69	5 247,59	3 475,95
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	75 925,15					

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

	Exposition +/- exprimés en milliers d'Euro	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 604,87	0,00	0,00	0,00	1 604,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	1 604,87

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois - 1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 604,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 604,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-	CHF +/-	GBP +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 105,11	3 262,06	3 095,09	2 668,26	2 167,81
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	4 106,66	3 262,06	3 095,09	2 668,26	2 167,81

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	1 549,31
Ventes à règlement différé	66,38
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créateurs divers	0,00
Total des créances	1 615,69
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-119 472,16
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	-119 472,16
Total des créances et dettes	-117 856,47

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI I	31/12/2024
Frais fixes	55 488,24
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	12 037,57
Frais variables en % actuel	0,18
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI R	31/12/2024
Frais fixes	936 022,35
Frais fixes en % actuel	1,50
Frais variables	5 650,21
Frais variables en % actuel	0,01
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	171 812,72	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	171 812,72	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	171 812,72	

PART CAPI I

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	59 644,89	
Total	59 644,89	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI R

Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	112 167,83	
Total	112 167,83	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	460 054,34	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	460 054,34	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	460 054,34	

PART CAPI I

Affectation:

Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	57 317,54	
Total	57 317,54	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI R

Affectation:

Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	402 736,80	
Total	402 736,80	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			75 925 149,63	92,63
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			75 925 149,63	92,63
Aérospatial / Défense			3 473 580,00	4,24
AIRBUS	EUR	11 000	1 702 580,00	2,08
MTU AERO ENGINES	EUR	5 500	1 771 000,00	2,16
Alimentation			997 484,97	1,22
NESTLE SA-REG	CHF	12 500	997 484,97	1,22
Assurances multirisques			2 649 910,00	3,23
ALLIANZ	EUR	2 700	798 930,00	0,97
MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	3 800	1 850 980,00	2,26
Automobiles et équipementiers			1 950 652,00	2,38
FERRARI NV	EUR	4 730	1 950 652,00	2,38
Banques			5 380 228,18	6,56
BANCO SANTANDER	EUR	90 000	401 805,00	0,49
CREDITO EMILIANO	EUR	132 000	1 436 160,00	1,75
ERSTE GROUP BANK	EUR	8 000	477 280,00	0,58
HSBC HOLDINGS	GBP	90 000	854 743,13	1,04
ING GROEP	EUR	29 000	438 770,00	0,54
NATWEST GROUP	GBP	65 000	316 085,77	0,39
NORDEA BANK	EUR	40 000	420 000,00	0,51
UBS GROUP	CHF	22 000	650 134,28	0,79
UNICREDIT REGR.	EUR	10 000	385 250,00	0,47
Boissons			2 152 500,00	2,63
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS	EUR	28 700	2 152 500,00	2,63
Chimie			2 456 160,00	3,00
IMCD	EUR	6 100	875 350,00	1,07
SYMRISE	EUR	15 400	1 580 810,00	1,93
Construction / Matériaux			5 797 033,73	7,07
ASSA ABLOY B	SEK	76 000	2 167 808,61	2,64
ROCKWOOL S.B	DKK	3 370	1 153 249,12	1,41
SPIE	EUR	45 900	1 378 836,00	1,68
VINCI	EUR	11 000	1 097 140,00	1,34
Electricité			2 034 900,00	2,48
IBERDROLA	EUR	153 000	2 034 900,00	2,48
Electronique / Equipements électriques			8 632 110,00	10,53
ASM INTERNATIONAL	EUR	1 900	1 061 720,00	1,30
ASML HOLDING	EUR	5 850	3 970 395,00	4,84
RATIONAL	EUR	1 460	1 203 040,00	1,47
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	9 950	2 396 955,00	2,92
Energie non renouvelable			2 054 745,00	2,51
TOTALENERGIES SE	EUR	38 500	2 054 745,00	2,51

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Equipements et services de santé			6 383 052,35	7,79
ALCON	CHF	19 700	1 614 444,35	1,97
CARL ZEISS MEDITEC	EUR	5 900	268 568,00	0,33
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7 300	1 719 880,00	2,10
SIEMENS HEALTHINEERS	EUR	54 300	2 780 160,00	3,39
Equip serv/distrib prod pétro			3 475 949,22	4,24
LINDE PLC	USD	8 600	3 475 949,22	4,24
Industrie pharmaceutique et Biotechnologie			3 439 272,62	4,20
ASTRAZENECA PLC	GBP	15 200	1 924 264,71	2,35
NOVO NORDISK CL.B	DKK	18 100	1 515 007,91	1,85
Industries généralistes			615 240,00	0,75
HUHTAMAKI	EUR	18 000	615 240,00	0,75
Ingénierie Industrielle			1 245 500,00	1,52
KONE CL.B	EUR	26 500	1 245 500,00	1,52
Logiciel / Services informatiques			8 995 915,00	10,97
ALTEN	EUR	7 000	553 350,00	0,67
CAPGEMINI	EUR	11 500	1 818 725,00	2,22
DASSAULT SYSTEMES	EUR	26 000	871 000,00	1,06
NEMETSCHEK	EUR	14 000	1 310 400,00	1,60
SAP	EUR	18 800	4 442 440,00	5,42
Matériels et équipements informatiques			629 161,56	0,77
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	3 300	629 161,56	0,77
Média			2 726 800,00	3,33
WOLTERS KLUWER	EUR	17 000	2 726 800,00	3,33
Produits à usage domestique			6 957 375,00	8,49
CHRISTIAN DIOR	EUR	4 650	2 813 250,00	3,43
HERMES INTERNATIONAL	EUR	975	2 263 950,00	2,76
L'OREAL	EUR	3 819	1 305 525,15	1,59
OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	320	109 392,00	0,14
OREAL PRIME DE FIDELITE 2025	EUR	1 361	465 257,85	0,57
SOC PLACEMENT IMMOBILIER			872 640,00	1,06
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	12 000	872 640,00	1,06
Transport industriel			1 665 020,00	2,03
DEUTSCHE POST NOM.	EUR	49 000	1 665 020,00	2,03
Voyage et Loisirs			1 339 920,00	1,63
LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	EUR	36 000	1 339 920,00	1,63
Parts d'OPC et fonds d'investissements			4 551 348,78	5,56
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			4 551 348,78	5,56
UNION PLUS	EUR	22,447	4 551 348,78	5,56
Total			80 476 498,41	98,19

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)			
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)		
Total	0,00	0,00		0,00		0,00		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	80 476 498,41
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 606 482,98
Autres passifs (-)	-119 472,16
Total = actif net	81 963 509,23

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	55 128 241,46	17 049 348,78
Actions et valeurs assimilées	51 737 922,26	15 592 258,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	51 737 922,26	15 221 765,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	370 492,80
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 390 319,20	1 457 090,12
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 390 319,20	1 457 090,12
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	28 009,80	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	28 009,80	0,00
Comptes financiers	420 147,09	58 977,01
Liquidités	420 147,09	58 977,01
Total de l'actif	55 576 398,35	17 108 325,79

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	55 972 615,79	16 473 410,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-688 303,43	557 943,10
Résultat de l'exercice (a, b)	207 674,03	55 575,20
Total des capitaux propres	55 491 986,39	17 086 928,86
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	84 411,96	21 396,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	84 411,96	21 396,93
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	55 576 398,35	17 108 325,79

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	964 439,62	327 399,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	964 439,62	327 399,32
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	1 474,29
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	1 474,29
Résultat sur opérations financières (I - II)	964 439,62	325 925,03
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	771 968,48	269 283,13
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	192 471,14	56 641,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 202,89	-1 066,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	207 674,03	55 575,20

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0012768844	1,5 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net
I	FR001400C3Q1	0,85 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0012768844	Néant
I	FR001400C3Q1	Néant

Commission de surperformance

Part FR0012768844 R

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an.

A partir du 01/01/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans

- (1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.
 - (2) Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.
- Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :
- Le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance ; et
 - La valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.
- La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5 %, en linéaire, prorata temporis. (Après imputation des frais fixes de gestion).
- (3) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.
 - (4) A chaque établissement de valeur liquidative :
 - En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
 - En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
 - (5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
 - (6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.
 - (7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022 selon ces modalités.

Part FR001400C3Q1 I

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an.

A partir du 01/01/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

- (1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

- (2) Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables. Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :
- Le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance ; et
 - La valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.
- La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5 %, en linéaire, prorata temporis. (Après imputation des frais fixes de gestion).
- (3) A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance
- (4) A chaque établissement de valeur liquidative :
- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
 - En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.
- (5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.
- (6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.
- (7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2022 selon ces modalités.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de performance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0.36% TTC Maximum Dépositaire En % TTC : - Actions, ETF, warrants, Obligations, bons de souscription : • 0,075 % Minimum 5€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.075% Minimum 25€ pour les autres Pays - OPC : • France / admis Euroclear : 15€ • Etranger : 40 € • Offshore : 150 € - TCN, titres négociables à court terme : • France 20€ • Autres Pays 40 € - Marchés à terme : • MONEP Futures: 1.50 €/lot • CME-CBOT US: 1.5 \$/lot Société de gestion En % TTC : - Actions, ETF, warrants, Obligations, bons de souscription : • 0,225 % Minimum 10€ France, Belgique et Pays-Bas • 0.225% Minimum 25€ pour les autres Pays - Marchés à terme : • MONEP Futures 3 €/lot • CME-CBOT US: 2 \$/lot Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	17 086 928,86	22 491 437,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	39 352 193,71	727 576,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 233 894,21	-1 308 704,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 530 018,89	1 570 757,47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 069 383,05	-906 812,91
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-161 025,01	-76 608,96
Différences de change	-1 916,74	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 798 153,56	-5 467 358,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>6 556 255,64</i>	<i>758 102,08</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>758 102,08</i>	<i>6 225 460,87</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	192 471,14	56 641,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments*	-1 560,76	0,00
Actif net en fin d'exercice	55 491 986,39	17 086 928,86

*Résultat de la fusion absorption de TIEPOLO EUROPE et TIEPOLO SELECTION PEA

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	420 147,09	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	420 147,09	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	DKK	DKK	CHF	CHF	USD			
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 838 374,03	5,11	1 967 913,97	3,55	1 674 089,67	3,02	2 492 379,59	4,49
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux
Total acomptes			0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total
Total acomptes			0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	207 674,03	55 575,20
Total	207 674,03	55 575,20

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	175 598,23	55 673,51
Total	175 598,23	55 673,51
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	32 075,80	-98,31
Total	32 075,80	-98,31
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-688 303,43	557 943,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-688 303,43	557 943,10

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-621 124,41	557 698,66
Total	-621 124,41	557 698,66
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-67 179,02	244,44
Total	-67 179,02	244,44
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C1 PART CAPI C	14 592 554,64	118 116,00	123,54	0,00	0,00	0,00	-4,97
31/12/2020	C1 PART CAPI C	18 257 766,55	147 700,00	123,61	0,00	0,00	0,00	-1,87
31/12/2021	C1 PART CAPI C	22 491 437,81	154 175,00	145,88	0,00	0,00	0,00	0,96
30/12/2022	C1 PART CAPI R	16 850 251,24	147 188,00	114,481	0,00	0,00	0,00	4,16
30/12/2022	C2 PART CAPI I	236 677,62	250,00	946,7104	0,00	0,00	0,00	0,58
29/12/2023	C1 PART CAPI R	50 096 586,72	3 844 067,6346	13,0321	0,00	0,00	0,00	-0,11
29/12/2023	C2 PART CAPI I	5 395 399,67	4 990,565	1 081,12	0,00	0,00	0,00	-7,03

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI R		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	4 382 763,58100	33 251 157,16
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-685 884,08370	-4 805 654,05
Solde net des Souscriptions/Rachats	3 696 879,49730	28 445 503,11
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 844 067,63460	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI I		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	6 134,53930	6 101 036,55
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-1 393,97430	-1 428 240,16
Solde net des Souscriptions/Rachats	4 740,56500	4 672 796,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 990,56500	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI R	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	443,17
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	443,17
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	443,17
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	443,17
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
C2 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0012768844 C1 PART CAPI R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	703 263,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00
	29/12/2023
FR001400C3Q1 C2 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	47 130,02
Pourcentage de frais de gestion variables	0,39
Commissions de surperformance (frais variables)	21 575,32
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	SRD et règlements différés	28 009,80
Total des créances		28 009,80
Dettes	Frais de gestion	84 411,96
Total des dettes		84 411,96
Total dettes et créances		-56 402,16

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	51 737 922,26	93,23
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	3 390 319,20	6,11
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	28 009,80	0,05
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-84 411,96	-0,15
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	420 147,09	0,76
DISPONIBILITES	420 147,09	0,76
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	55 491 986,39	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs

TOTAL Actions & valeurs assimilées

TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé

TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)

TOTAL SUISSE

CH0038863350 NESTLE NOM.

CH0432492467 ALCON

TOTAL ALLEMAGNE

DE0005313704 CARL ZEISS MEDITEC

DE0005552004 DEUTSCHE POST NOM.

DE0006452907 NEMETSCHEK

DE0007164600 SAP

DE0008430026 MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS

DE000A0D9PT0 MTU AERO ENGINES

DE000SHL1006 SIEMENS HEALTHINEERS

DE000SYM9999 SYMRISE

TOTAL DANEMARK

DK0010219153 ROCKWOOL S.B

DK0062498333 NOVO NORDISK CL.B

Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
		51 737 922,26	93,23
		51 737 922,26	93,23
		51 737 922,26	93,23
		1 967 913,97	3,55
CHF	13 400	1 403 760,17	2,53
CHF	8 000	564 153,80	1,02
		10 281 175,00	18,53
EUR	7 000	691 880,00	1,25
EUR	32 000	1 435 360,00	2,59
EUR	14 000	1 098 720,00	1,98
EUR	10 500	1 464 540,00	2,64
EUR	3 000	1 125 300,00	2,03
EUR	4 300	839 575,00	1,51
EUR	46 200	2 430 120,00	4,38
EUR	12 000	1 195 680,00	2,15
		2 838 374,03	5,11
DKK	3 500	927 823,99	1,67
DKK	20 400	1 910 550,04	3,44

Désignation des valeurs

TOTAL ESPAGNE

ES0144580Y14 IBERDROLA

TOTAL FINLANDE

FI0009000277 TIETOEVRY

FI0009000459 HUHTAMAKI

TOTAL FRANCE

FR0000035818 ESKER

FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL

FR0000071946 ALTEN

FR0000120271 TOTALENERGIES SE

FR0000120321 L'OREAL

FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC

FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT

FR0000125338 CAPGEMINI

FR0000125486 VINCI

FR0000127771 VIVENDI

FR0000130403 CHRISTIAN DIOR

FR0011149590 OREAL PRIME DE FIDELITE

FR0012757854 SPIE

FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT

Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
		830 900,00	1,50
EUR	70 000	830 900,00	1,50
		1 178 100,00	2,12
EUR	24 000	516 960,00	0,93
EUR	18 000	661 140,00	1,19
		18 136 677,50	32,67
EUR	3 400	542 640,00	0,98
EUR	483	926 780,40	1,67
EUR	5 000	673 000,00	1,21
EUR	21 000	1 293 600,00	2,33
EUR	1 639	738 615,35	1,33
EUR	8 700	1 581 486,00	2,85
EUR	25 000	714 000,00	1,29
EUR	13 000	2 453 750,00	4,42
EUR	6 943	789 419,10	1,42
EUR	74 000	716 024,00	1,29
EUR	4 100	2 900 750,00	5,21
EUR	320	144 208,00	0,26
EUR	38 000	1 075 400,00	1,94
EUR	14 000	936 880,00	1,69

Désignation des valeurs

FR0013451333 LA FRANCAISE DES JEUX FDJ

FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES

FR001400ECA7 OREAL PRIME DE FIDELITE 2025

TOTAL ROYAUME UNI

GB0009895292 ASTRAZENECA

GB00BDCPN049 COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS

TOTAL IRLANDE

IE000S9YS762 LINDE

TOTAL ITALIE

IT0003121677 CREDITO EMILIANO

IT0004729759 SESA

TOTAL PAYS-BAS

NL0000235190 AIRBUS

NL0000395903 WOLTERS KLUWER

NL0010273215 ASML HOLDING

NL0010801007 IMCD

NL0011585146 FERRARI

NL00150001Q9 STELLANTIS

TOTAL SUEDE

SE0007100581 ASSA ABLOY B

Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
EUR	27 000	886 680,00	1,60
EUR	26 000	1 150 110,00	2,07
EUR	1 361	613 334,65	1,11
		2 727 979,88	4,92
GBP	11 000	1 343 379,88	2,42
EUR	23 000	1 384 600,00	2,50
		1 674 089,67	3,02
USD	4 500	1 674 089,67	3,02
		2 065 200,00	3,72
EUR	110 000	884 400,00	1,59
EUR	9 600	1 180 800,00	2,13
		8 888 512,50	16,02
EUR	7 000	978 460,00	1,76
EUR	11 000	1 415 700,00	2,55
EUR	5 100	3 476 670,00	6,28
EUR	6 000	945 300,00	1,70
EUR	4 400	1 342 880,00	2,42
EUR	34 500	729 502,50	1,31
		1 148 999,71	2,07
SEK	44 000	1 148 999,71	2,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			3 390 319,20	6,11
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			3 390 319,20	6,11
TOTAL FRANCE			3 390 319,20	6,11
FR0000009987 UNION + (IC)	EUR	17,378	3 390 319,20	6,11

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TIEPOLO EUROPE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

Il a pour objectif de gestion la recherche, sur la durée de placement recommandée, d'une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à 5% l'an, en s'exposant aux marchés des actions de l'Union Européenne.

La méthode de gestion de sélection de valeurs (dite « stock-picking ») retenue ne permet pas une comparaison directe avec un indicateur de marché prédéfini.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant focalise son attention sur les qualités propres des entreprises et leurs perspectives de développement en fonction des données macroéconomiques et financières qu'il aura recueillies en adéquation avec les tendances globales des marchés (approche « bottom-up). Attentif à la vie des sociétés, il suit une politique de gestion sélective et opportuniste qui repose sur une analyse fondamentale, réalisée par la société de gestion, de sociétés jugées performantes (structure bilancielle, retour sur capitaux propres, cash-flow, qualité des dirigeants.) qui permettra de délimiter un univers d'actions jugées sous-évaluées par les marchés boursiers au regard de la valeur intrinsèque et des perspectives de croissance qu'elles représentent.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 60% à 100% sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés des actions des pays de l'Union Européenne,
- de 0% à 20 % aux marchés des actions de petite capitalisation (inférieur à 5 Milliards d'euros),
- de 0% à 25% aux marchés des actions de pays hors Union Européenne,

De 0% à 40% en instruments de taux souverains hors obligations convertibles, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation et/ou non notés dont :

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs, c'est à dire dont les émetteurs ont une notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou jugées équivalentes par la société de gestion ou non notés.

De 0% à 20% sur le marché des obligations convertibles, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes capitalisations, de tous secteurs économiques, de toutes zones géographiques.

De 0% à 100% au risque de change sur des devises de l'Union Européenne et de 0% à 25% au risque de change sur des devises hors Union Européenne.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif de l'OPCVM.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'investissement à vocation générale de droit français et européen ouverts à une clientèle non professionnelle, et répondant aux quatre conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

COMMENTAIRE DE GESTION

2024, l'année du coup d'arrêt en France, entre autres...

Tout avait bien commencé en 2024 et l'ensemble des indices boursiers, notamment le CAC 40, avançait légitimement vers de nouveaux sommets. Une cassure nette s'est cependant produite le 9 juin dernier quand le Président Macron a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale, une décision politique ayant eu des conséquence lourdes et particulièrement dommageables pour l'image et l'économie de notre pays.

Qu'on en juge plutôt : baisse des indices (à l'inverse de tous les autres pays) tant pour les grandes que les petites et moyennes valeurs (voir ci-dessous), forte révision en baisse des bénéfices (-4% attendus pour 2024 par rapport à 2023), arrêt quasi-total des opérations de fusions-acquisitions (phénomène observé également ailleurs dans le monde), vives tensions sur le taux d'emprunt de l'Etat, ajournement voire suppression de nombreux investissements prévus. Tout ceci s'est traduit par un coup de frein brutal pour la croissance du pays, malgré l'effet bénéfique des JO de Paris 2024, une remontée du chômage et une forte hausse des faillites de PME.

Difficile pour les investisseurs étrangers, détenteurs de plus de 45% du CAC 40 et également bien présents au capital de nombreuses PME cotées, de trouver la motivation d'investir en France...

Cette situation a, de fait, largement eclipsé les autres événements de l'année. Tout n'a pas été favorable, loin s'en faut. On a même l'impression que notre planète est comme prise au piège entre les guerres, les crises politiques, les catastrophes climatiques et les flux migratoires incontrôlés.

Les canons sont, hélas, toujours à l'œuvre depuis bientôt trois ans en Ukraine et deux ans au Moyen-Orient. L'Europe semble impuissante à faire entendre sa voix. L'Allemagne a continué de s'enfoncer dans la crise politique et économique. Enfin, la Chine est restée enlisée dans une crise immobilière sans précédent et l'économie a continué de ralentir. Les différents plans de relance adoptés par le gouvernement sont encore trop timides pour espérer un redémarrage rapide.

Devant ces difficultés, certains secteurs ont été particulièrement affectés tel le luxe, les cosmétiques, les spiritueux, l'automobile ou certaines valeurs technologiques qui ont fortement baissé en 2024. L'or a, de son côté, retrouvé son aspect valeur refuge et l'once d'or a progressé de 27%.

Quelques points positifs peuvent cependant être notés. La bataille contre l'inflation touche à sa fin en Europe et la *Banque Centrale Européenne* a su prendre ses responsabilités à temps pour entrer dans un cycle de baisse des taux qui sera salutaire pour l'économie de notre Vieux Continent.

L'économie américaine a continué de croître (+2,4%). Le dollar a profité de la faiblesse de l'euro et progresse de près de 7% contre l'euro. L'incontestable réélection de *Donald Trump* a en outre constitué un point très favorable aux marchés américains, portés entre autres par l'engouement frénétique autour de l'Intelligence Artificielle. Ces éléments favorisent cependant l'inflation qui ne baisse pas autant qu'en Europe. C'est la raison pour laquelle la *Federal Reserve* est restée très prudente sur son cycle de baisse des taux.

Au titre de l'exercice 2024, le FCP Tiepolo Europe Part R affiche une hausse de 3,90% avec une Valeur Liquidative (VL) de 13,54 € au 31/12/2024.

La Part I du FCP Tiepolo Europe a clôturé l'année 2024 (indice de comparaison ex post : le FCP n'est pas soumis à un indicateur de référence) avec une VL de 1128,25€ (+4,36%).

Que faut-il attendre pour 2025 ?

En commençant par la situation de notre pays, il est difficile de dire comment évoluera la France dans les prochains mois. L'instabilité politique est très peu prisée par les investisseurs... Pourtant, à force de baisser, le marché français est aujourd'hui faiblement valorisé. Dans une optique d'investissements à long terme, certaines grandes valeurs du luxe et de la technologie (entre autres) sont redevenues attractives, d'autant que les analystes prévoient, à ce jour, une hausse des bénéfices en 2025 de plus de 8% en moyenne. Il en est de même pour les petites et moyennes valeurs cotées. Elles sont en recul depuis plus de 3 ans alors que la profitabilité d'une large majorité d'entre elles continue de progresser.

Au-delà du cas français, notre attention se portera sur plusieurs pays.

En Allemagne, les élections au *Bundestag* prévues pour fin février ne seront pas sans incidence pour l'ensemble de l'Europe, notamment sur la croissance. Le pays (comme le reste du continent) doit impérativement retrouver le chemin de celle-ci et pour cela, un peu plus de déficit public pour financer les investissements pourrait être justifié...

La Chine reste préoccupante. Les dirigeants chinois annoncent 5% de croissance en 2025 mais les instituts économiques n'y croient guère. Il faudrait un *stimulus* pour la consommation des ménages et une augmentation de la dette pour porter foi à ces prévisions. Il sera donc nécessaire que de nouvelles mesures de relance soient adoptées.

C'est cependant bien sûr le retour de *Donald Trump* à la Maison Blanche qui donnera le ton pour une bonne partie de l'année. Son programme vise à donner aux Etats-Unis un *leadership* encore plus fort dans l'économie mondiale, au prix cependant de possibles tensions commerciales.

Chez **Tiepolo**, nous pensons que la baisse des taux va se poursuivre en Europe et que les effets positifs se feront sentir au cours de l'année, notamment en matière de pouvoir d'achat pour les ménages et de financement des entreprises. Une reprise des fusions-acquisitions est attendue et, en outre, la crise immobilière pourrait toucher à sa fin même si le rebond sera long à se concrétiser.

Concernant les marchés financiers, malgré la forte progression des indices américains et compte tenu de leurs niveaux actuels de valorisation, une nouvelle hausse des bourses américaines est attendue pour 2025 même si une consolidation est possible à court terme. C'est d'autant plus vrai que l'inflation et les taux pourraient repartir à la hausse. Néanmoins, les Etats-Unis resteront plus que jamais la locomotive du Monde. Une nouvelle hausse des bénéfices de 14% est attendue (après +9% en 2024). Il est donc incontournable de maintenir une pondération importante dans les portefeuilles, voire de l'augmenter.

Article 6 SFDR – TAXONOMIE :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Politique de rémunération :

Financière Tiepolo a mis en place une politique et des pratiques de rémunération conforme aux exigences des directives UCITS V et aux orientations de l’ESMA. La politique de rémunération a pour objectif d’assurer une gestion saine et efficace des risques qu’elle a décidé de rendre applicable aux personnels identifiés comme preneurs de risques afin de prévenir, gérer et éviter les situations de conflits d’intérêts et les risques incompatibles ou inconsidérés au regard de l’intérêt des investisseurs des fonds gérés par la société.

Le personnel de Financière Tiepolo peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable qui est discrétionnaire.

Les preneurs de risques sont :

- Les dirigeants de la société,
- Les gérants financiers (incluant les gérants d’OPC et les gérants sous mandat),
- Le secrétaire général
- Le RCCI.

L’ensemble des principes directeurs de la Politique de Rémunérations ainsi que leurs mises en œuvre sont détaillés et mis à jour sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique informations légales : [Politique](#) de Rémunération.

Elle est accessible ici : [www.tiepolo.fr/Informations Légales](http://www.tiepolo.fr/Informations_Légales)

Une version papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur simple demande auprès de Financière Tiepolo : 48 avenue Victor Hugo, 75116 Paris - Tél : 01 45 61 78 78.

année 2024	
Collaborateurs	36
Salaires fixes	2 151 958
Rémunération variable	1 113 800
Rémunération totale	3 265 758
<i>Dont preneurs de risque</i>	2 338 592
<i>Non preneurs de risque</i>	927 167

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux mouvements (achats et ventes de titres) intervenus dans la composition du FPC Tiepolo Europe.

ISIN	Libellé de la valeur	Achat en EUR	ISIN	Libellé de la valeur	Vente en EUR
FR00000009987	UNION + (IC)	15 030 217	FR00000009987	UNION + (IC)	14 035 369
DE0007164600	SAP	2 326 140	FR0000035818	ESKER	980 832
IE000S9YS762	LINDE	1 717 514	FR0000127771	VIVENDI	823 785
FI0009013403	KONE CL.B	1 390 128	FR0000125338	CAPGEMINI	767 861
FR0000121667	ESSILORLUXOTTICA	1 557 330	DE0007164600	SAP	757 646
DE0007010803	RATIONAL	1 042 381	DK0062498333	NOVO NORDISK CL.B	731 810
NL0010273215	ASML HOLDING	1 124 423	FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	720 950
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	882 306	FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC	677 032
GB0005405286	HSBC HOLDINGS	830 142	IT0004729759	SESA	674 761
ES0144580Y14	IBERDROLA	817 466	NL00150001Q9	STELLANTIS	620 112
DE0008404005	ALLIANZ	812 709	FR0013269123	RUBIS	544 951
FR0000120271	TOTALENERGIES SE	1 087 329	FR0000130403	CHRISTIAN DIOR	534 663
NL0000334118	ASM INTERNATIONAL	770 107	CH0038863350	NESTLE NOM.	480 044
CH0432492467	ALCON	1 036 819	GB0009895292	ASTRAZENECA	448 216
DE0005552004	DEUTSCHE POST NOM.	1 058 034	NL0011585146	FERRARI	443 898

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA. La proportion au 31/12/2024 était de 87,04%

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2024

TIEPOLO EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon déroulement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

14/08/2024 Changement de délégation : La mise à jour du phrasé relatif au délégué administratif et comptable, par la suppression de la mention n'étant plus applicable depuis le 1er janvier 2024

14/08/2024 Changement de société de gestion : La mise à jour de l'adresse du siège social de votre société :

14/08/2024 Caractéristiques de gestion : L'abandon de la classification optionnelle Actions des pays de l'Union Européenne

14/08/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement

14/08/2024 Frais : La mise à jour des dénominations dans le tableau des frais facturés à l'OPCVM, La mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM au niveau des commissions de mouvement, via la modification des frais perçus au titre des transactions sur OPC,

14/08/2024 Mise à jour de la trame : La mise à jour de la méthode de valorisation des titres de créances négociables et autres TCN.